

Procès-verbal

Le vendredi 15 décembre 2023 à, l'assemblée, régulièrement convoquée le 11 décembre 2023, s'est réunie sous la présidence de Madame le Maire.

Secrétaire de la séance : Sylviane DONJON

Présents : Ingrid MEUNIER, Serge DUMAS, Ludovic LABOURÉ, Evelyne CHAUX, Sylviane DONJON, Delphine LORON TRAVARD

Représenté : Pierre-Antoine DEJOB représenté par Delphine LORON TRAVARD

Absents et excusés : Maud BATTANDIER, Mathieu VERDIER, Pierre PELISSON

Ordre du jour :

Intervenant René MEILLAND pour l'association Renaissance d'Urfé

Approbation du conseil municipal du 17 novembre et le conseil municipal extraordinaire du 6 décembre 2023

- DELIBERATIONS

- Sur la proposition d'achat de la maison GEORGES au Mas Mollet
- Sur la convention de la cantine avec le collège et le département
- Sur le coût de la cantine pour la participation des communes

- Voirie 2024
- Avenir Village
- Questions diverses

APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

Les procès-verbaux des réunions du 17 novembre et du 6 décembre 2023 ont été adressés, dématérialisés, aux Conseillers. Il est présenté avec les délibérations afférentes.

Après en avoir délibéré, les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité

Le conseil a débuté par l'intervention du Président de la Renaissance d'Urfé M. MEILLAND René

Cette intervention a eu pour objectif d'expliquer le devenir du Château d'Urfé et les travaux envisagés sur les années à venir.

Avant de commencer sur les délibérations Mde le Maire demande de rajouter 2 délibérations à ce jour :

- Sur la demande de subvention du Département de la Loire au titre de l'enveloppe de Solidarité pour l'achat d'équipement de la Cure
- Sur la demande de subvention du Département de la Loire au titre de l'enveloppe de Solidarité pour l'aménagement du parc public

Délibérations du conseil :

Une proposition d'achat de la maison GEORGES au Mas Mollet (N° DE_060_2023)

Madame le Maire expose à l'assemblée municipale que M. Stéphane CLEMENT souhaite acquérir la maison de chez GEORGES au Mas Mollet et les parcelles numéros 513, 514 et 1557.

Il fait une offre d'achat à 9 500€.

Il a comme projet de construire un chalet en A en bois local (douglas) d'une superficie de 100m² habitable.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE** la proposition de M. Stéphane CLEMENT pour une offre d'achat à 9 500€

- **ACCEPTE le projet de construction d'un chalet en A**
- **AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents relatifs avec cet achat**

Délibération : adoptée

Sur la convention de la cantine avec le collège Robert Schuman et le département (N° DE_061_2023)

Madame le Maire explique que la convention de la cantine avec le Département était prévue jusqu'au 31 décembre 2023, le collège Robert Schuman demande de signer une nouvelle convention avec le département à partir du 8 janvier 2024 jusqu'au 5 juillet 2024 inclus.

Le coût unitaire d'un repas reste inchangé 3€60

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE de renouveler la convention avec le Département de la Loire**
- **ACCEPTE que le collège Robert Schuman confectionne les repas du 8 janvier au 5 juillet 2024 inclus**
- **ACCEPTE la tarification d'un repas à 3€60**
- **AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande**

Délibération : adoptée

Sur la demande de subvention du Département de la Loire au titre de l'enveloppe de Solidarité : exercice 2024 (N° DE_062_2023)

Madame le Maire propose à l'assemblée municipale de solliciter l'aide du Département de la Loire au titre de l'enveloppe de Solidarité :

Achat d'équipement pour le gîte LA CURE : 2 tables et 14 chaises pour embellir notre gîte

- montant du devis demandé est de 2 135.38€ TTC donc 1 763.78€ HT

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE d'acheter l'équipement pour le gîte la Cure**
- **SOLLICITE le Département de la Loire au titre de l'enveloppe de Solidarité sur la base du devis précité**
- **AUTORISE Madame le Maire a remplir et signer la demande de subvention auprès du Département de la Loire**

Délibération : adoptée

Demande de subvention auprès du Département de la Loire au titre de l'Enveloppe de Solidarité : exercice 2024 (N° DE_063_2023)

Madame le Maire propose à l'assemblée municipale de solliciter l'aide du Département de la Loire au titre de l'enveloppe de Solidarité :

Achat de mobilier urbain : nid d'oiseau, table de ping-pong et double toboggan pour embellir notre parc public

- Montant du devis est de 7 982.56€ HT

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE d'acheter le mobilier urbain pour le parc public**
- **SOLLICITE l'aide du Département de la Loire au titre de l'enveloppe de Solidarité sur la base du devis précité**
- **AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs pour la demande de subvention**

Délibération : adoptée

Voirie 2024 :

Serge DUMAS 1^{er} adjoint a rencontré Mme Laure BLANCO responsable de la voirie par l'intermédiaire de la CCPU pour le programme proposé pour 2024 qui sera le suivant :

- Le Bost pour un montant de 13 901.99€ HT
- Chemin de la Bise pour un montant de 25 619.74€ HT, il est demandé par les membres du conseil de faire réactualiser le devis pour faire du village « La Planche » à la dernière maison du Chemin de la Bise (M. et Mme MOUSSE Florian)

Avenir Village :

Lors du dernier conseil Mme le Maire avait annoncé que notre commune s'était inscrite avec Chausseterre et St Romain d'Urfé à « Avenir Village », nous avons été retenus et une réunion d'information aura lieu sur le mois de janvier 2024 pour expliquer le but de cette action.

Questions diverses

- Devis pour le point com : Mde la Maire explique que des devis ont été demandé aux différents artisans pour avoir un ordre de prix si l'on décide de le remettre aux normes. Cette décision sera prise quand tous les membres du conseil seront présents
- Départ de Mme Faye Christine (logement au-dessus du multi service) : elle a donné sa dédite au 9 décembre 2023, quelques travaux à prévoir : tapisserie, lino et peintures. Ceux-ci seront réaliser par Grégory BRIDENNE sur les mois de décembre et janvier
- Calendrier des prochains conseils pour 2024

Séance levé à 21h40

Président de séance

Sylviane DONJON
Secrétaire de séance